

Septembre 2021



crédit : Elisabeth Eremina / Ville de Paris

Projet éducatif de territoire

Arrondissement :

Paris 19^e



crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

1 – Contexte local



Le 19^e arrondissement de Paris est un arrondissement à la population jeune et marquée par la précarité, ce que met en exergue le dernier diagnostic social de territoire réalisé par l'observatoire social de la DASES en décembre 2019.

Le 19^e arrondissement est ainsi l'un des arrondissements les plus peuplés et les plus jeunes de la capitale. Sa population qui approche les 190 000 habitants, est en constante augmentation, faisant du 19^e l'un des rares arrondissements qui gagnent des habitants. Par ailleurs, 18,2% de la population a moins de 15 ans, soit environ 34 000 enfants résidant sur ce territoire, et

14% des familles ont trois enfants ou plus (contre 9% sur Paris).

C'est également celui dont la population présente des situations grandement marquées par la précarité si l'on se rapporte à la moyenne parisienne. Le taux de chômage y est élevé (16,4% contre 11,9% sur Paris) et le taux de pauvreté touche le quart des habitants de l'arrondissement (contre 16,1% sur Paris). Cela induit un taux de sur-occupation des logements dans l'arrondissement (18% contre 12%), arrondissement qui compte le plus de logements sociaux (42,1% contre 21,4% sur Paris – chiffres APUR 2019). Enfin, le territoire a vu une augmentation de 15% du nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) entre 2010 et 2015.

Cette précarité touche de ce fait les plus jeunes : 32,6% des jeunes de 0 à 19 ans vivent sous le seuil de pauvreté, et 28% des jeunes de 15-24 ans sont au chômage, soit le taux plus élevé de la capitale.



crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

Autre indicateur préoccupant, le décrochage et l'échec scolaire y sont prégnants. Près de 10% des élèves inscrits en CM2 ont au moins un an de retard (contre 7,6% sur Paris) et 8,2% des jeunes de 15 à 25 ans sont déscolarisés et sans qualification (contre 4,4% sur Paris). Des élèves en difficulté sont repérés de plus en plus jeunes avec des comportements de conduites à risques (rixes entre bandes rivales, rôle délétère joué par les réseaux sociaux, etc.).

Les personnes en situation de handicap (adultes et enfants) sont nombreuses et en progression sur ces dernières années. 3 222 personnes percevaient l'AAH (décembre 2015) et 1 104 enfants en situation de handicap étaient bénéficiaires de l'AEEH (décembre 2016).

Les indicateurs de précarité sanitaire sont également significatifs sur le 19^e arrondissement. L'espérance de vie est inférieure à la moyenne parisienne : 80,8 contre 82,5 ans. 7,9% des habitants perçoivent l'AME (contre 3,2%) et 11% la CMU-C (contre 7,9%). La densité médicale y est inférieure à la moyenne parisienne.

Parmi les plus jeunes, ont été détectées des conduites à risque (conduites addictives, risques sexuels, violences, manque d'hygiène, etc.), ainsi que des difficultés d'expression du mal-être et une difficulté d'orientation des jeunes vers des services spécialisés en santé mentale.

La pandémie et les différents types de confinement ont exacerbé toutes ces problématiques sur le 19^e arrondissement, territoire qui connaissait certaines difficultés comme l'illustrent les chiffres ci-dessus. Le projet éducatif de territoire représente donc une réelle opportunité pour les différents acteurs de ce territoire et un intérêt concret pour la jeunesse d'un arrondissement populaire et attachant.

2 – Axes stratégiques et objectifs opérationnels locaux

Au regard du contexte local décrit ci-dessus, les axes stratégiques suivants ont été retenus comme prioritaires dans l'arrondissement : l'égalité et la réussite scolaire – l'inclusion – la santé, l'alimentation et le bien-être – l'engagement citoyen et les enjeux du développement durable.

Les quatre groupes de travail ont été conduits chacun par deux pilotes (homme/femme) : un représentant du pôle Famille et petite enfance et un représentant du pôle Affaires scolaires de la CASPE.

Ces groupes se sont tenus entre février et mars, et ont réuni un nombre important et varié de représentants de la communauté éducative locale.

*Idées des habitants du 19^e**

“Café des parents pour partager les réflexions et réflexe éducatif (rapport à l'écran, aide au devoir etc.)”

“Mettre en place de la véritable aide au devoir pour compenser l'aide existante dans les familles favorisées,

“créer des mentors "familiaux" dans un projet scolaire”

**Source: consultation sur idee.paris.fr réalisée du 1^{er} au 22 mars 2021*



crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

Les objectifs opérationnels prioritaires sur chacun des quatre axes sélectionnés sur l'arrondissement sont les suivants :

Axes stratégiques	Objectifs opérationnels
<p>Égalité et réussite scolaire Thématique essentielle sur un arrondissement jeune où le décrochage et l'échec scolaire sont importants. L'ensemble des partenaires éducatifs travaillent de concert depuis plusieurs années via divers dispositifs (Cité éducative, équipe pluridisciplinaire de Réussite Éducative, etc.). (Axe parisien 2)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler sur le passage tout au long de l'année de la grande section de crèche vers l'école maternelle, de la grande section de maternelle vers l'élémentaire, et du CM2 vers le collège (développement des dispositifs d'accompagnement sur les passerelles) • Développer les actions autour de la sensibilisation aux outils informatiques et leurs usages responsables dès le plus jeune âge (ENT, projets robotiques, etc.) • Adopter des orientations pédagogiques qui misent sur l'égalité fille/garçon • Promouvoir la laïcité • Favoriser la mixité sociale • Promouvoir un projet pédagogique centré sur l'éveil de l'enfant et ses potentialités
<p>Inclusion Thématique de l'inclusion est un enjeu territorial clairement identifié au niveau de la CASPE et de la mairie d'arrondissement. Un besoin d'une meilleure coordination entre les différents acteurs a été souligné. (Axe parisien 3)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir une formation commune entre le personnel PFPE et le personnel PAS • Améliorer l'inclusion en créant des lieux et une équipe dédiée
<p>Santé, alimentation et bien-être Le développement des compétences psychosociales dès le plus jeune âge est un constat partagé par les représentants de la communauté éducative locale. (Axe parisien 4)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la communication bienveillante • Initier une variété d'outils et de situations encourageant l'éloquence et le développement du langage • Aménager des espaces pour permettre aux usagers de les investir selon leurs besoins, y compris alimentaires, et leurs rythmes • Promouvoir le développement des compétences psychosociales dès le plus jeune âge • Tisser un lien privilégié avec chaque famille et les associations de représentants de parents
<p>Engagement citoyen et enjeux du développement durable Thèmes portés par la Mairie de Paris et profondément ancrés dans le XXI^e siècle, cette thématique trouve toute sa place sur l'arrondissement, notamment au travers de projets intergénérationnels, la question de l'environnement et l'éco-citoyenneté. (Axe parisien 6)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mener des projets intergénérationnels • Promouvoir les conseils des parents et des enfants • Mener des projets communs avec les familles sur les questions de développement durable et la gestion de l'environnement : jardins partagés, projet de végétalisation • Promouvoir la préservation de l'environnement et l'éco-citoyenneté avec les éco-gestes en lien avec l'ensemble des partenaires, notamment la restauration scolaire (réduction des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, mobilités douces, etc.)

3 – Actions locales

N° action locale	Action	Axe parisien
1	Favoriser les échanges avec les familles pour connaître les transitions entre les différentes structures	1) Renforcer la fluidité et la continuité des parcours éducatifs
2	Créer des temps d'échanges entre les différents professionnels pour mieux se connaître et institutionnaliser les temps de rencontres pour favoriser la réussite éducative notamment en s'appuyant sur l'équipe pluridisciplinaire de réussite éducative et le dispositif cité éducative	2) Favoriser l'égalité et la réussite éducative de tous les enfants et adolescents
3	Développer l'utilisation de l'Espace numérique de travail (ENT)	
4	Rendre les enfants et parents acteurs de l'utilisation raisonnée de l'outil	
5	Développer des supports pédagogiques	
6	Favoriser l'ouverture d'esprit, permettre aux enfants de faire des choix	
7	Former les professionnels aux stéréotypes de genre	
8	Favoriser une réflexion collective pour une laïcité qui unit	
9	Valoriser les cultures et les différences, sortir de la méconnaissance	
10	Développer la réputation positive des établissements pour susciter l'intérêt des usagers et familles	
11	Enrichir les projets pédagogiques avec des actions centrées sur le langage et l'imaginaire	
12	Former les acteurs et l'ensemble des professionnels (petite enfance, école, etc.) sur les stéréotypes de genre, leur reproduction et leur transmission et développer les outils d'accompagnement.	
13	Créer un lieu ressources d'informations et une continuité pour le parcours des parents dont les enfants sont en inclusion	3) Renforcer l'inclusion des enfants et adolescents présentant des besoins éducatifs particuliers
14	Systématiser la formalisation d'un projet d'accueil des enfants en situation de handicap co-élaboré par les équipes	
15	Créer une équipe dédiée pour accompagner les personnels sur l'inclusion et l'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers	

N° action locale	Action	Axe parisien
16	Redéfinir l'aménagement des espaces extérieurs, comme la cour, et des coins intérieurs	4) Améliorer la santé et le bien-être de tous les enfants et adolescents
17	Développer la bienveillance	
18	Former et sensibiliser à la bienveillance envers les jeunes et leurs familles	
19	Valoriser l'expression libre des enfants sur différents supports	
20	Former les équipes et publics à la médiation par les pairs	
21	Développer les compétences psychosociales, notamment au travers de la mise en place de saynètes	
22	Aménager des espaces spécifiques avec des approches pédagogiques diversifiées : centre ressources	
23	Agir en direction des adultes en formant les personnels et mettant en place des protocoles	
24	Ouvrir l'espace à l'expression et à la résolution des conflits des enfants et des familles	
25	Veiller à promouvoir le développement des compétences psycho-sociales tout au long du parcours des enfants et adolescents)	
26	Favoriser les échanges avec les familles	5) Développer la place et le rôle des familles
27	Associer les parents à un maximum d'actions pour aboutir à une coopération éducative	
28	Créer des partenariats entre les différents établissements et les EHPAD du quartier	6) Promouvoir l'engagement et l'éducation à la citoyenneté et au développement durable
29	Créer des clubs de bridge intergénérationnels	
30	Créer des événements sportifs intergénérationnels impliquant collèges et écoles	
31	Développer la participation	
32	Développer des actions de sensibilisation associant enfants et familles	
33	Former les intervenants autour de la réduction des déchets	



crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

4 – Gouvernance locale

Dénomination de l'instance	Comité de suivi local du PEDT	Comité de suivi en CASPE
Fréquence	Une fois par an	2 à 3 fois par an
Organisation	CASPE (Chef.fe du pôle Affaires scolaires sera chargé.e de l'organisation des réunions de ce comité)	CASPE (Chef.fe du pôle Affaires scolaires sera chargé.e de l'organisation des réunions de ce comité)
Membres	<ul style="list-style-type: none"> - Adjoint.e au Maire chargé.e de l'éducation, du périscolaire et de la restauration scolaire, - Adjoint.e au Maire chargé.e de la petite enfance - Chef.fe de CASPE - Chef.fe.s de pôle métier (Famille et petite enfance – Affaires scolaires). 	Dirigé conjointement par les deux chef.fe.s de pôle métier (Famille et petite enfance – Affaires scolaires) et réunira a minima une partie des huit pilotes en charge des quatre axes précédemment définis.
Rôle	Dresser un état des lieux ainsi qu'un bilan des actions menées sur l'année dans le cadre du PEDT.	Définir les moyens alloués à l'action visée et les indicateurs permettant de l'évaluer de façon objective, de distribuer les rôles (pilote et acteurs concernés) et de fixer le calendrier (rétroplanning et dates de rendu). Chaque comité donnera ainsi lieu à l'élaboration d'une (ou plusieurs) fiche(s) action(s) qui permettra de suivre les actions au plus près de leur exécution.



crédit : Laurent Bourgogne / Ville de Paris

Notes: